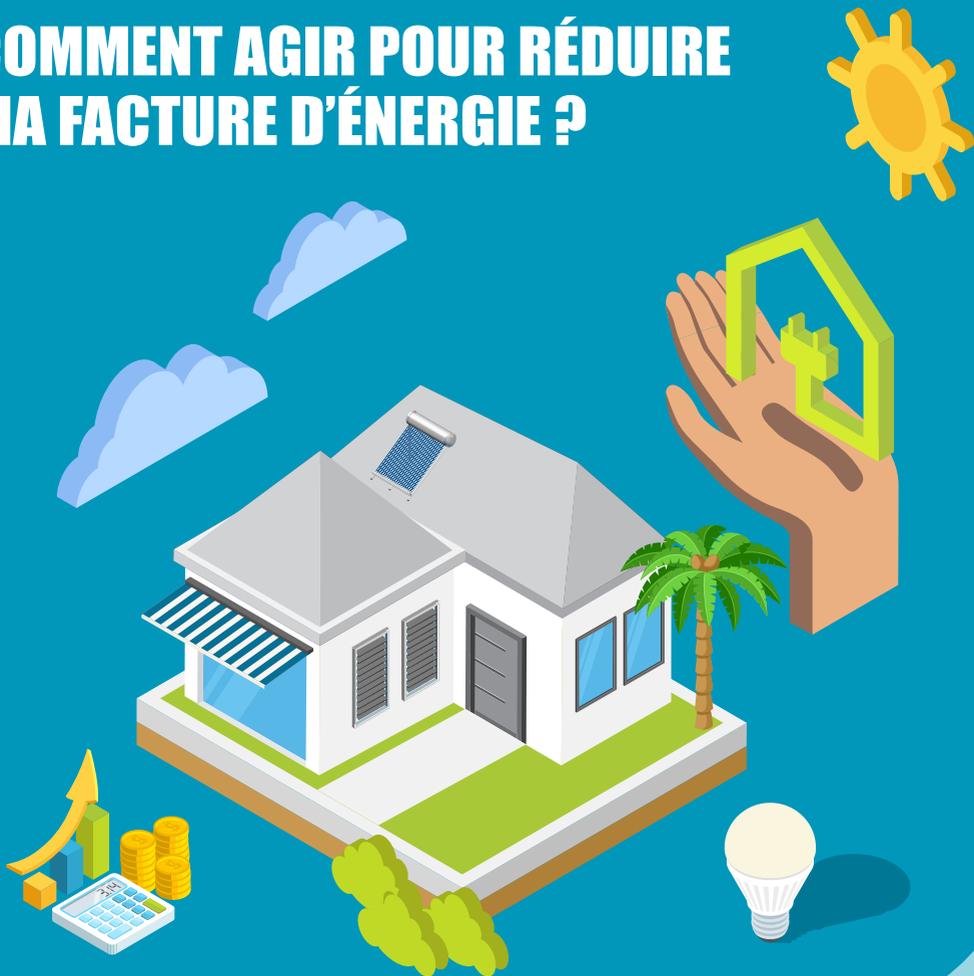


# GUIDE

*Agissons  
pour maîtriser  
l'énergie*

## COMMENT AGIR POUR RÉDUIRE MA FACTURE D'ÉNERGIE ?



## COMMENT L'ÉLECTRICITÉ EST-ELLE FABRIQUÉE EN GUADELOUPE ?

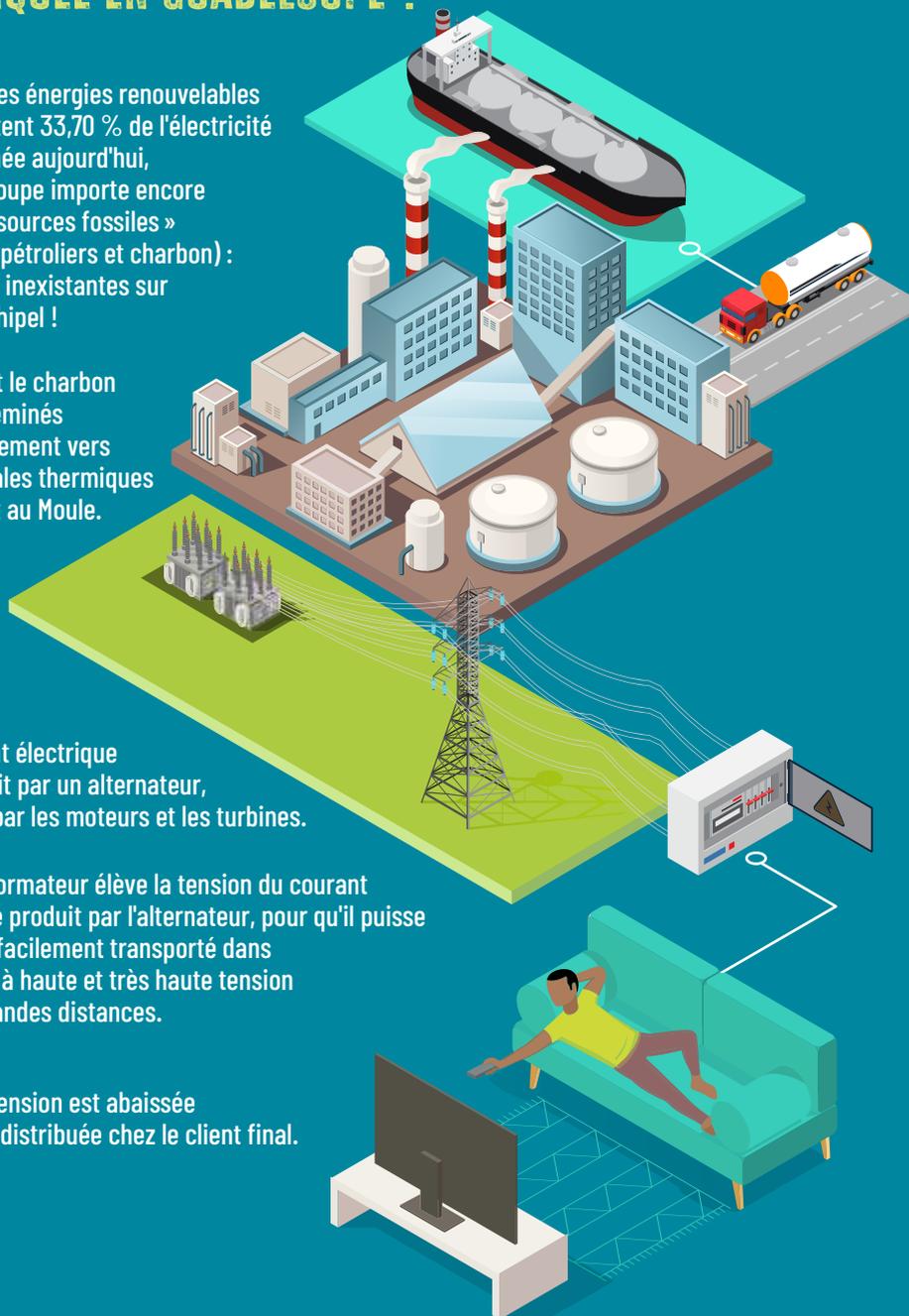
Même si les énergies renouvelables représentent 33,70 % de l'électricité consommée aujourd'hui, la Guadeloupe importe encore des « ressources fossiles » (produits pétroliers et charbon) : elles sont inexistantes sur notre archipel !

Le fioul et le charbon sont acheminés respectivement vers les centrales thermiques à Jarry et au Moule.

Le courant électrique est produit par un alternateur, entraîné par les moteurs et les turbines.

Un transformateur élève la tension du courant électrique produit par l'alternateur, pour qu'il puisse être plus facilement transporté dans les lignes à haute et très haute tension sur de grandes distances.

Enfin, la tension est abaissée pour être distribuée chez le client final.



L'objectif de ce guide est de **nous aider à mieux utiliser notre électricité et à diminuer nos factures**. Son contenu : des outils concrets, des informations sur des gestes astucieux et simples à réaliser, bref, un mode d'emploi pratique pour agir dès maintenant.

Les **menaces de l'épuisement mondial des énergies fossiles et du réchauffement de la planète** imposent à tous les pouvoirs publics, et aux acteurs de l'énergie, la responsabilité d'étudier les meilleures options possibles pour les enrayer.

L'amélioration de l'efficacité énergétique dans chaque logement est le moyen le plus rapide et le plus économique de réduire le réchauffement climatique afin de lutter contre l'émission de « gaz à effet de serre » et répondre aux menaces de l'épuisement des énergies fossiles.

Pourquoi ? L'exploitation des « ressources fossiles » (pétrole, charbon), dont nous avons besoin pour produire la majeure partie de notre électricité actuelle (**près de 60 %**), renforce les émissions de « gaz à effet de serre ». Ces émissions modifient peu à peu notre climat, entraînant une intensification de phénomènes climatiques dangereux.

Les territoires insulaires, tels que la Guadeloupe, y sont particulièrement exposés.

Agir, c'est **repérer et répondre à nos réels besoins en électricité afin de préserver notre patrimoine naturel**, tout en **conservant notre confort**. Ces besoins spécifiques à chaque

foyer dépendent de notre logement, du nombre de personnes, de nos équipements et de nos attitudes de vie.

Agir, c'est aussi réduire notre **dépendance à l'importation de ressources fossiles (pétrole, charbon)** pour produire notre électricité. Avec un taux de dépendance énergétique de 93% (en 2020), la Guadeloupe peut craindre une réduction de son offre énergétique, une augmentation du coût de l'énergie, voire à long terme, l'arrêt total de sa production d'énergie fossile.

C'est pourquoi les pouvoirs publics ont identifié un axe majeur d'autonomie énergétique : **développer les énergies renouvelables** (éolien, géothermie, hydraulique, photovoltaïque, etc.) en Guadeloupe. À terme, celles-ci devraient représenter **100 % de la production finale d'électricité d'ici 2030**, associées à des actions de maîtrise de la demande énergétique.

Chacun de nous a le **pouvoir d'agir**. Ce guide a été réalisé **pour vous aider**.

Un « **Conseiller France Renov'** » est également présent pour accompagner chaque Guadeloupéen à trouver les meilleures solutions pour réduire sa facture, à entreprendre des **travaux de rénovation énergétique** et à **bénéficier des aides dédiées**.

**Nous avons tous, Guadeloupéens, le pouvoir d'agir pour maîtriser notre énergie !**

# LA CUISINE

## RÉFRIGÉRATEUR

Je place mon réfrigérateur ou mon congélateur dans un endroit frais, loin du soleil ou de toute source de chaleur. Je prévois un espace d'au moins 10 cm au-dessus et derrière.

## CONGÉLATEUR

Je dégivre 3 fois par an mes équipements frigorifiques. Une épaisseur de 3 mm de givre, c'est près de 30 % de consommation électrique supplémentaire.

## LAISSER REFROIDIR

Je laisse refroidir complètement mes plats avant de les mettre au réfrigérateur, et dans un récipient hermétique plutôt que dans une casserole.

## HOTTE

Je réduis la vitesse de la hotte. La vitesse maximale ne doit être utilisée qu'à de très rares occasions.

## CUISINIÈRE

Je couvre mes casseroles lorsque je veux faire bouillir de l'eau : 3 fois moins de temps, 3 fois moins d'électricité consommée !

## PLAQUE À INDUCTION

J'opte pour des plaques à induction : elles consomment 40 % d'énergie en moins que les plaques de cuisson électriques classiques.

## DÉCONGÉLATION

Je laisse décongeler à température ambiante les aliments avant de les faire cuire. Ils réchaufferont plus vite.

## FOUR

Je choisis un four à porte isolée, comportant une double vitre pour moins de déperditions de chaleur (cela m'évitera également de me brûler !).

J'évite d'ouvrir la porte du four durant la cuisson, afin de ne pas perdre de chaleur. J'éteins avant la fin de la cuisson, pour utiliser la chaleur restante au maximum.

## ACHAT : Comment choisir son réfrigérateur-congélateur ?

La lettre présente sur « l'étiquette énergie » des appareils électro-ménagers permet d'identifier les appareils les plus économes en énergie. La nouvelle étiquette propose une échelle de A à G. En scannant le QR code de l'étiquette avec votre smartphone, vous accédez à des informations complémentaires officielles renseignées par les fabricants.



**4X PLUS !**  
Un réfrigérateur « américain » consomme 4 fois plus qu'un réfrigérateur classique de classe C ou D !

## Les appareils froids les plus gourmands en électricité !



# LA CHAMBRE

## CLIMATISATION

Je règle la température du climatiseur à 24°C. Chaque degré en moins, c'est 7 % de consommation en plus !

J'allume mon climatiseur uniquement lorsque j'entre dans la pièce, en fermant fenêtres et portes. De nos jours, un climatiseur ne prend que quelques secondes pour abaisser la température d'une pièce.

J'entretiens régulièrement mon climatiseur : nettoyage des filtres, entretien annuel obligatoire, contrôle de l'étanchéité. Un entretien régulier préserve sa performance énergétique et limite la prolifération des bactéries, comme la légionellose qui adore les eaux stagnantes...

De A+++ à G, l'étiquette renseigne sur la performance énergétique d'un appareil. Je préfère un climatiseur de classe A++ ou A+++ . Il consomme 40 % d'électricité de moins qu'un climatiseur de classe D.

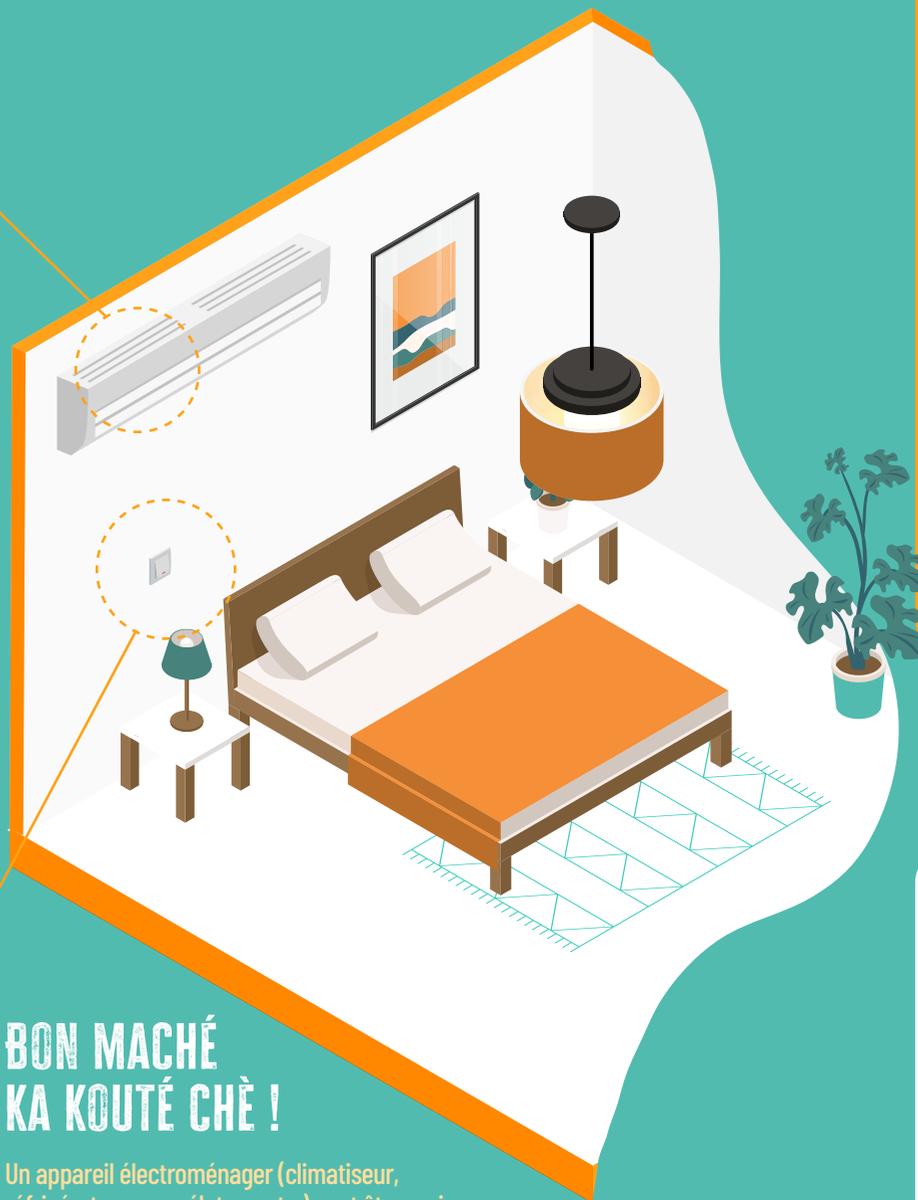
J'opte pour la technologie « Inverter » qui permet au climatiseur d'adapter sa puissance, en fonction de la température ambiante.

## ÉCLAIRAGE

Je pense à éteindre la lumière, en sortant de la pièce.

## BON MACHÉ KA KOUTÉ CHÈ !

Un appareil électroménager (climatiseur, réfrigérateur, congélateur, etc.) peut être moins cher à l'achat, mais plus gourmand en électricité ! Vérifiez bien son étiquette énergie !



## Climatisation, le risque santé

Attention aux fortes variations de température entre une pièce climatisée et l'extérieur ! Des écarts supérieurs à 10 °C peuvent engendrer infections respiratoires ou choc thermique allant jusqu'à l'arrêt cardiaque. Et d'une manière générale, il est préférable d'éviter les climatiseurs en cas d'allergies.

## Bien nettoyer son climatiseur

Une fois par mois, il suffit juste de dépoussiérer et de nettoyer à l'eau savonneuse les bouches à air. Les filtres se changent et se nettoient au moins tous les 6 mois par un professionnel qui se chargera aussi du contrôle.

## Climatisation « Inverter » ?

La climatisation « Inverter » permet au climatiseur d'adapter sa vitesse, en fonction de la température ambiante. Ce système, intégré à tous les modèles récents de climatiseur, évite la succession de démarrages et d'arrêts du compresseur.

## ACHAT :

### Comment choisir son climatiseur

La classe énergétique et la puissance sont les deux critères pour bien choisir sa climatisation.

- > **La classe énergétique** : un climatiseur de classe A++ consomme en moyenne 40 % d'électricité de moins qu'un climatiseur de classe D.
- > **La puissance** : plus la puissance d'un appareil est importante, plus il va consommer de l'électricité. Prévoir 100 W à 130 W par m<sup>2</sup> pour une hauteur sous plafond de 2,50 m. Par exemple, pour une chambre de 7 à 15 m<sup>2</sup>, opter pour un climatiseur d'une puissance d'environ 2 000 W (7 000 BTU). Pour une chambre plus grande, dont la superficie est située entre 15 et 25 m<sup>2</sup>, préférer un appareil d'environ 2 500 W (9 000 BTU).



# LE SÉJOUR

## FENÊTRES

Je profite de la lumière naturelle au maximum, en allumant le plus tard possible : meilleur pour l'œil humain et la facture d'électricité !

Je place mes appareils dans un endroit aéré pour éviter la surchauffe. La forte utilisation du ventilateur intégré risque d'entraîner une surconsommation d'énergie.

## MULTIPRISES

Je branche mes appareils et mes chargeurs sur des barrettes multiprises, avec un interrupteur. Lorsque j'éteins ce dernier, je suis certain qu'ils ne consomment plus d'électricité.

J'opte pour un « coupe-veille ». Il éteint automatiquement l'alimentation des appareils qui lui sont connectés.

## LE REPÈRE : l'appareil ecolabellisé

Certains labels permettent de distinguer les appareils les plus économes.

L'Écolabel européen est le plus répandu. Il certifie les qualités du produit en termes de niveau de consommation d'énergie. Les labels « **Energy star** » et « **Eco-Label** » garantissent une consommation moindre d'électricité pour les appareils en fonctionnement ou laissés en veille.



## VENTILATION

J'installe un brasseur d'air pour consommer jusqu'à 20 fois moins d'électricité qu'avec un climatiseur.

## ÉCRAN

J'éteins mon téléviseur et mon ordinateur après usage. En mode « veille », les appareils audiovisuels et informatiques consomment jusqu'à 10 % sur la facture d'électricité.

## ÉCLAIRAGE

Je choisis les bonnes ampoules : les LED, très économes et qui durent plus de 20 000 heures.

Je dépoussière régulièrement les ampoules et les abat-jours. Ils peuvent réduire la luminosité jusqu'à 40 %.

## MULTIFONCTION

Je consomme 50 % d'énergie en moins, en choisissant des appareils multifonctions plutôt que 3 appareils distincts (scanner, photocopie et imprimante par exemple).

## ORDINATEUR

Je préfère les ordinateurs portables aux ordinateurs « fixes » (avec écran et unité centrale externe), ils consomment beaucoup moins d'énergie.

Attention à certains économiseurs d'écran : ceux qui font appel à des graphismes « 3D » peuvent consommer autant, sinon plus que le mode actif.

## VOUS DEVEZ CHANGER VOTRE TV ?

Pensez aux nouvelles TV LED et OLED qui garantissent une meilleure qualité d'image, tout en économisant un maximum d'énergie !



# LA SALLE DE BAIN

## DOUCHE

Je préfère la douche au bain. Une douche de 5 minutes consomme de 30 à 40 litres d'eau chaude contre 100 à 130 litres d'eau chaude pour un bain...

## LINGE

Nous avons de la chance d'avoir un sèche-linge naturel : notre soleil ! J'en profite pour faire sécher mon linge à l'air libre de préférence.



## Installer un chauffe-eau solaire ou 100 % soley Gwadeloup !

Facile à poser, fiable et efficace, un chauffe-eau solaire peut durer jusqu'à 20 ans. En Guadeloupe, il permet de couvrir l'intégralité des besoins en eau chaude d'un foyer de 4 à 5 personnes. Il est possible de l'utiliser également pour le lave-linge ou le lave-vaisselle. Plus cher à l'achat, il est vite rentabilisé : il consomme 0 € d'électricité par an.

## MITIGEUR

Pour la baignoire ou la douche, j'opte pour le « mitigeur thermostatique ». La température choisie reste constante quel que soit le débit, pour une économie d'eau chaude de 20 à 30 %.

## LAVE-LINGE

Je lave régulièrement mon linge à 30°C au lieu de 90°C : 3 fois moins d'électricité consommée pour un linge aussi propre !

Je ne surdose pas le savon dans les lave-linges récents. Ils continuent à rincer tant qu'ils détectent du savon.

Je remplis mon lave-linge de manière à diminuer la fréquence des lavages.

J'utilise le programme « Éco » de mon lave-linge de préférence. Exit le programme intensif ou le pré-lavage, à utiliser uniquement pour des vêtements très sales, imprégnés de boue par exemple !

Je détarte régulièrement mon lave-linge (et mon lave-vaisselle) au vinaigre blanc. Ceux-ci peuvent s'entarter très rapidement, allongeant le temps nécessaire pour chauffer l'eau. Je proscriis les anticalcaires qui ont très peu d'utilité, voire aucune.

Si j'utilise tout de même un sèche-linge (500 kWh par an), j'essore bien le linge dans le tambour du lave-linge avant. L'essorage est 100 fois plus économe que le séchage dans le sèche-linge.

## ROBINET

Je ne laisse pas couler les robinets ou la douche lorsque je me brosse les dents ou lorsque je me savonne. Ouste le gaspillage !

J'installe des douchettes spécialement conçues pour économiser l'eau. Un peu plus chères à l'acquisition (de 10 à 20 €), elles me garantissent un meilleur confort d'utilisation.



## PAS ENTRE 18H ET 20H !

Il est préférable de ne pas lancer de lave-linge (ou de lave-vaisselle) pendant les pics de consommation, entre 18 heures et 20 heures. Les réseaux électriques sont saturés et doivent avoir recours aux centrales d'appoint, plus polluantes. L'option « départ différé » peut être enclenché : matin, lorsque l'on a une option tarifaire avec heures creuses !

# LA MAISON

## AUVENTS

Pour filtrer les rayons du soleil, je pose des auvents (pare-soleil) et des casquettes au-dessus des façades.

## MURS

Je peins les murs d'une couleur claire. Un geste simple réduisant efficacement l'accumulation de la chaleur.

## FENÊTRES

J'installe des jalousies de sécurité dans les pièces de jour afin de favoriser la ventilation naturelle du logement, même en cas d'absence. Pour les pièces climatisées, je préfère des menuiseries présentant une étanchéité à l'air de classe A3 ou A4, avec idéalement un double vitrage.



## J'isole ma maison

Le toit apporte 65 % de chaleur dans la maison. Les fenêtres et les murs, 35 %. Je fais isoler le toit et les murs de mon logement par un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) : je diminue la température de mon logement de 5°C, même en cas de fortes chaleurs !

## CHAUFFE-EAU

J'installe un chauffe-eau solaire qui dure jusqu'à 20 ans pour 0€ d'électricité/an, à la place d'un chauffe-eau électrique plus énergivore.



## L'astuce :

Contactez un partenaire Agir Plus d'EDF pour bénéficier d'aides financières : isolation, chauffe-eau solaire, etc.

## TOIT

Je choisis une couleur adaptée pour la tôle de ma toiture. Une couleur foncée absorbe les rayons lumineux et surchauffe la maison de plusieurs degrés. Je préfère une couleur claire qui a un pouvoir réfléchissant plus important : blanc, ivoire, jaune, orange clair, rouge clair.

## BARDAGE

J'installe un bardage (revêtement recouvrant le mur extérieur) sur les murs exposés. Surtout je ne pose pas de tôle sur toute la longueur d'une façade. Elle va apporter encore plus de chaleur...

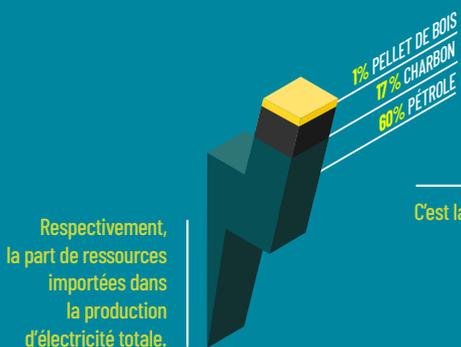
## VENTILATION

J'opte pour la ventilation naturelle. Elle permet de lutter contre les moisissures qui aiment les lieux peu ou mal ventilés. Des ouvertures suffisantes, à l'extérieur mais aussi à l'intérieur, vont créer un « flux d'air », une sorte de couloir ventilé permanent à l'intérieur de la maison.

## DÉTECTEURS

J'installe des détecteurs de présence dans les couloirs, le hall d'entrée et l'extérieur de ma maison. Ils évitent l'éclairage permanent de zones de passage, peu utilisées ou... vides !

# LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ÉNERGIE EN GUADELOUPE



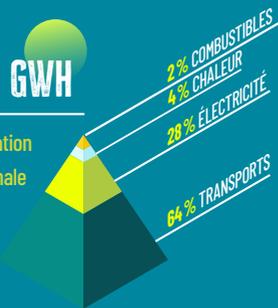
33,70%

C'est la part d'électricité dans le mix énergétique produite à partir de ressources renouvelables en 2021. Contre 13,65 %, il y a 10 ans.



6 010 GWH

C'est la consommation totale d'énergie finale en Guadeloupe en 2020.



93%

C'est le taux de dépendance en Guadeloupe aux énergies fossiles importées en 2020.



49%

C'est la part du secteur domestique dans la répartition de la consommation brute d'électricité en 2020, devant le secteur professionnel soit 37%.



0,1013€

C'est le tarif réglementé d'un kilowatt par heure d'électricité en heures pleines. Si nous devions payer le coût réel de la production de l'électricité en Guadeloupe, nous payerions près de 30 % plus cher, du fait de l'importation du pétrole et du charbon !



# RÉNOVER SON LOGEMENT

Entreprendre des travaux de rénovation énergétique, c'est réduire sa facture d'électricité et gagner en qualité de vie, tout en augmentant la valeur de son bien sur le marché.

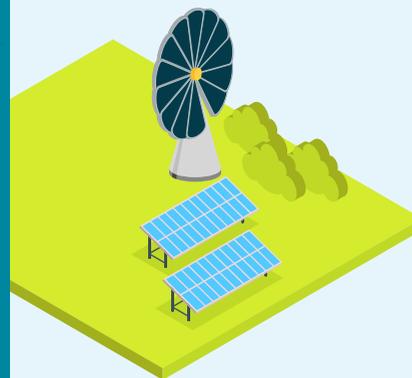
## Se protéger de la chaleur

Exposé aux rayons de soleil, le toit peut atteindre des températures très élevées. Cette chaleur se diffuse dans le logement et le réchauffe bien au-delà de la température extérieure. Une isolation adaptée limite les apports solaires pour un intérieur bien plus frais ! Après la toiture, ce sont les murs qui laissent entrer le plus de chaleur. Combiner leur isolation à celle de la toiture garantit une température plus agréable chez soi, et permet de faire des économies sur la facture d'électricité.



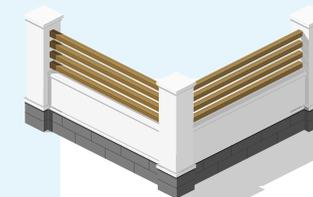
## Vers l'autonomie énergétique ?

Panneaux solaires photovoltaïques et mini-éoliennes peuvent générer de l'électricité à la maison. Soit pour une autoconsommation totale, soit pour une autoconsommation partielle. Lors d'une autoconsommation partielle, le surplus électrique peut être vendu au fournisseur d'électricité. Attention, certains de ces équipements peuvent être soumis à des conditions de mise en œuvre.



## Tenter la domotique

La domotique permet d'optimiser ses dépenses d'électricité par l'automatisation et la programmation d'appareils : gestion de l'éclairage, de la température, des ouvrants, des équipements, du jardin, de la piscine, programmation de scénario intelligent selon son rythme de vie, etc.



Attention aux clôtures hautes. À partir de 2m, elles peuvent couper les alizés et empêcher toute ventilation naturelle dans le logement.

# SE FAIRE ACCOMPAGNER

## > Par les Conseillers France Renov'

La mission des Conseillers France Renov' consiste à :

- > apporter des conseils techniques personnalisés, juridiques et financiers,
- > réaliser gratuitement un bilan de votre consommation énergétique et proposer les solutions de rénovation adaptées à vos besoins,
- > identifier les aides financières dont vous pouvez bénéficier,
- > vous accompagner à la réalisation de vos travaux de rénovation énergétique,
- > réaliser un suivi des performances énergétiques de votre logement à l'issue des travaux.



## L'astuce :

Certaines aides sont cumulables !

## > Par des aides financières

> **MaPrimeRénov'** est destinée aux propriétaires occupants, ou bailleurs, d'une résidence principale construite depuis plus de deux ans. Le montant alloué dépend du revenu des ménages. Il finance des travaux simples, mais efficaces, comme l'isolation thermique et/ou le chauffe-eau solaire individuel.

La demande de cette prime doit se faire avant l'engagement des travaux (exceptés certains cas) sur le site [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr). Un conseiller France Renov' vous guidera dans vos démarches. À noter : il est possible d'obtenir plusieurs primes MaPrimeRénov' pour un même logement mais pour des travaux différents dans la limite de 20000 € par logement sur 5 ans.

MaPrimeRénov' est cumulable aux autres aides de travaux de rénovation énergétique (fournisseurs d'énergie, collectivités locales, etc.).

> **Le Chèque Énergie** permet de payer les factures d'énergie, ou des travaux de rénovations énergétiques, éligibles à MaPrimeRénov'. Cette aide nominative est attribuée selon les revenus et la composition du foyer une fois par an, et directement envoyée au domicile du bénéficiaire par l'administration fiscale.

## D'autres aides, dédiées à la rénovation énergétique, ont été mises en places :

> **L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ)** : sans conditions de ressources, sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts, l'éco-prêt à taux zéro finance des travaux de performance énergétique de sa résidence principale. Les propriétaires bailleurs (vous louez le logement que vous possédez comme résidence principale) sont également concernés.

> **La TVA à taux réduit (2,10 %)** s'obtient en cas de travaux d'amélioration de la qualité énergétique de logements de plus de deux ans. Elle est destinée aussi bien aux propriétaires qu'aux locataires.

## > Les aides des collectivités locales

Le département, les inter-communalités ou les communes peuvent accorder des aides complémentaires aux aides nationales, dans le cadre de la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique.

## > Les aides d'action logement

Jusqu'au 31 décembre 2022, Action Logement accorde des aides aux salariés d'une entreprise privée (propriétaire occupant ou bailleur), sous conditions de ressources : protections contre les rayonnements solaires, eau chaude sanitaire, etc. Des travaux de mise en sécurité électrique peuvent être financés en complément.

## > L'exonération de la taxe foncière

Si votre logement a été achevé avant le 1er janvier 1989 et que vous y avez effectué des travaux de rénovation énergétique, vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier d'une exonération temporaire de taxe foncière de 3 ans. Celle-ci doit avoir été votée par votre commune de résidence.

## > L'aide de votre caisse de retraite

Si vous êtes retraité du régime général, votre caisse de retraite peut vous accorder une aide pour effectuer certains travaux dans le cadre de travaux d'adaptation du logement : isolation des pièces de vie, changement des revêtements de sol, etc.

## > Les Aides à l'Amélioration de l'habitat

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) apporte une aide financière aux propriétaires bailleurs pour la réalisation de travaux lourds réhabilitant un logement indigne ou très dégradé.

D'autres dispositifs s'appuient sur le « cadre territorial de compensation » tels que le dispositif Agir Plus d'EDF Archipel Guadeloupe.

## > Choisir un artisan RGE

La mention « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE), signale que le professionnel est reconnu pour sa compétence et la qualité de son travail. À quelques exceptions près, il est obligatoire de faire appel aux « professionnels RGE » pour bénéficier des aides financières.

Cependant, depuis septembre 2021, cette qualification peut être obtenue « chantier par chantier » : un professionnel, ne détenant pas la mention RGE, mais justifiant d'au moins deux ans d'activité, pourra soumettre à des organismes de qualification\* un projet de chantier. Ces organismes procèdent à un contrôle systématique de la qualité des travaux réalisés.

\*Qualibat, Qualit'ENR et Qualifelec

Plus d'infos sur [maitrison-lenergie.gp](http://maitrison-lenergie.gp)

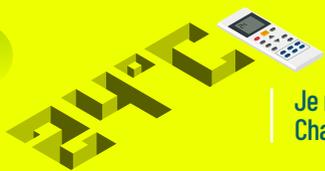
Ou appelez le **3620 Energie**



# 14 ACTIONS EFFICACES POUR DE VRAIES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Grâce à ces gestes astucieux, je bénéficie du même confort, tout en consommant moins d'électricité. Terminé le gaspillage !

01



Je règle la température du climatiseur à 24°C maximum. Chaque degré de moins = 7 % de consommation en plus !

J'allume mon climatiseur uniquement lorsque j'entre dans la pièce, en fermant fenêtres et portes. De nos jours, un climatiseur ne prend que quelques secondes pour abaisser la température d'une pièce.



02

03



J'entretiens régulièrement mon climatiseur : nettoyage des filtres, entretien annuel obligatoire, contrôle de l'étanchéité.

Je place mon réfrigérateur ou mon congélateur dans un endroit frais, loin de toute source de chaleur. Je prévois un espace d'au moins 10 cm au-dessus et derrière.



04

05



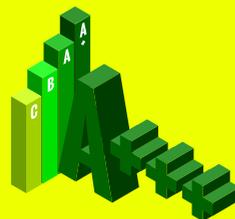
Je dégivre 3 fois par an mes équipements frigorifiques. Une épaisseur de 3 mm de givre, c'est déjà 30 % de consommation électrique supplémentaire.

Je laisse refroidir complètement mes plats, avant de les mettre au réfrigérateur, et dans un récipient hermétique plutôt que dans une casserole.



06

07



J'achète mes équipements en fonction de leur étiquette énergie : pour deux équipements de même puissance, A+++ désigne l'équipement le moins énergivore.

Je branche mes appareils sur une multiprise avec interrupteur. Lorsque j'éteins celle-ci, je suis certain qu'ils ne consomment plus de courant électrique !



08

09



J'opte pour des ampoules LED, bien plus économiques.

Je lave régulièrement mon linge à 30°C au lieu de 90°C, sans surdoser le savon : 3 fois moins d'électricité consommée pour un linge aussi propre !



10

11



Attention à certains économiseurs d'écran : ceux qui font appel à des graphismes « 3D » peuvent consommer autant, sinon plus que le mode actif.

J'apprends à toute la famille à éteindre la lumière, en sortant d'une pièce.



12

13



Je couvre mes casseroles lorsque je veux faire bouillir de l'eau : 3 fois moins de temps, 3 fois moins d'électricité consommée !

Je contacte mon Conseiller France Renov' pour mes projets de rénovation énergétique.



14



## Comment se faire aider ?

Un Conseiller France Renov' se tient à ma disposition pour :

- Identifier mes économies d'électricité
- M'accompagner afin de réaliser mes travaux de rénovation énergétique
- Déterminer avec moi les aides qui me correspondent

[maitrisons-lenergie.gp](http://maitrisons-lenergie.gp)

**3620** Dites «Energie»

Service gratuit + prix appel